



Charles KLOBOUKOFF
Président-Fondateur

<http://leanature.com/2017/04/18/le-siege-de-lea-nature-agree-refuge-lpo/>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE LÉA NATURE DANS *act4nature*

Léa Nature a été créée en 1993 avec la volonté de contribuer à un monde plus harmonieux par l'offre de produits respectueux de l'Homme, de sa santé et de l'environnement.

Léa Nature conçoit, fabrique et distribue 1 600 références de produits naturels et biologiques dans les domaines de l'alimentation, la santé et la diététique, la cosmétique et l'entretien de la maison. Au total, 15 marques de produits naturels et biologiques sont commercialisées en grande distribution, en réseaux spécialisés (pharmacies et magasins bio) et sur Internet.

Notre prise de conscience croissante pour un développement responsable nous a conduit à mener de plus en plus d'actions environnementales, sociales et sociétales.

Depuis 2011 nous avons choisi l'ISO 26 000 comme ligne directrice pour structurer et dynamiser notre démarche.

Ecocert évalue annuellement depuis 2013 nos pratiques RSE et nous décerne le niveau « Excellence » sur la base du référentiel Ecocert 26 000, le certificat « Engagement Climat » depuis 2016 et le certificat « Engagement Biodiversité » depuis 2017.

C'est tout naturellement que Léa Nature participe à la démarche *act4nature* et présente ci-dessous ses engagements en faveur de la préservation de la biodiversité.

■ Développer des produits bio, naturels, de qualité premium, vers toujours plus d'innocuité d'ici 2019

Alimentation - diététique - santé

- Supprimer l'huile de palme de 100 % de nos produits diététiques (elle a été supprimée de tous nos produits d'alimentation biologique en 2010).
- Formuler nos produits santé avec 100 % d'ingrédients d'origine végétale (hors gelée royale).
- Renforcer nos plans de contrôle alimentaires en doublant notre budget analyse tous les 2 ans (priorités sur les pesticides et autres contaminants).

Cosmétique et produits d'entretien de la maison

- Supprimer les tensio-actifs sulfatés de tous nos cosmétiques d'ici fin 2018.
- Supprimer l'huile de palme et ses dérivés de nos produits moussants d'hygiène et capillaire.
- Utiliser au moins 90 % de matières premières cosmétiques d'origine minérale et végétale.

- Formuler nos cosmétiques naturels avec au moins 95 % d'ingrédients d'origine naturelle.

- Formuler 100 % des nouveautés soin (hors maquillage, solaire et bucco-dentaire) sans substances nocives (dioxyde de titane, oxyde de zinc, dioxyde de silicium).

- Garantir la biodégradabilité de 90 % des formules d'hygiène et capillaires pour 2020 (méthode OCDE).

- Rédiger une charte de formulation pour les produits d'entretien de la maison avec des exigences supérieures aux cahiers des charges Ecocert (0 isothiazolinone, 100 % non dangereux pour l'environnement, etc).

■ Développer l'économie locale d'ici 2019

- Structurer les filières agricoles biologiques françaises en y investissant 5 % de notre bénéfice annuel.

- Fabriquer 80 % de nos références de produits en France, prioritairement dans nos usines.

- Utiliser la croissance pour investir dans des usines de plus en plus vertueuses et performantes pour offrir des débouchés industriels aux filières locales.

■ Réduire l'empreinte écologique de nos emballages d'ici 2020

Substituer les emballages plastiques d'origine fossile par des emballages en plastique recyclé ou d'origine végétale :

- 95 % de nos flacons d'ici 2020
- 95 % de nos emballages souples non stérilisables d'ici 2020

■ Rechercher et mettre en œuvre des solutions énergétiques durables pour nos bâtiments et équipements (énergies, rejets et déchets)

- Intégrer systématiquement les écomatériaux dans toutes les nouvelles constructions.

- Mettre en service le traitement biologique des eaux usées par biodisques dans notre nouvelle usine cosmétique en 2018.

■ Agir concrètement pour sensibiliser la société chaque année

- Organiser localement une « Journée Environnement » (collaborateurs et grand public).
- Co-organiser le Festival Notes en Vert à Périgny et l'inscrire dans une démarche de plus en plus écologique.
- Interpeller avec des campagnes engagées en faveur d'une cause d'intérêt général.

■ Maintenir notre mécénat pour la nature et la Biodiversité

- Reverser chaque année 1 % du chiffre d'affaires de nos marques bio pour la planète en soutenant des associations autour de 4 axes : Agriculture écologique, Santé & Environnement, Biodiversité et Reforestation.
- Financer la plantation d'1,6 million d'arbres d'ici 2020 (depuis 2007).
- Lancer un appel à projets environnement tous les 2 ans par la Fondation.

Périmètre de ces engagements :

Les sociétés de Léa Nature rattachées à l'activité du siège social à Périgny (17). Extraits de notre plan global d'engagements 2018-2019.

